

Contribution au débat public LGV POCL Bourges, le 3 novembre 2011

Présentation

- Naturaliste, écrivain, conférencier, enseignant de SVT retraité
- Membre de plusieurs associations de protection de la nature et de l'environnement régionales et nationales
- Représente dans ce débat l'association des « [Amis du val d'Allier](#) » dont le siège est à Neuvy-le-Barrois (canton de Sancoins).

Remarques et questions préliminaires sur l'opportunité du projet de la LGV POCL

- [A-t-on chiffré et évalué de la même façon l'aménagement et l'amélioration des lignes existantes ?](#) Je n'ai trouvé nulle part cette comparaison que pourtant la logique et le souci de l'économie des fonds publics auraient dû imposer.
Je crains que la création de la LGV précipite leur disparition et les réduise au rôle de dessertes locales que la SNCF finira par supprimer car non rentables. Elles seront alors remplacées par des dessertes en car.
- [Gain de temps annoncé](#) : valable si on habite près de la gare. Dans au moins 2 scénarios proposés il est envisagé des gares en dehors des villes (vers La Guerche-sur-l'Aubois par exemple), ce qui représentera 30 à 45 mn supplémentaires pour s'y rendre.
- [Développement économique des régions traversées](#) : la LGV ne va pas apporter dans sa hotte de père Noël des emplois et des activités si les élus et les responsables ne se bougent pas.
Il est possible aussi que le système fonctionne à l'envers c.a.d. que la proximité temporelle des grandes villes permette à certains (salariés, cadres) d'habiter à la campagne et de travailler en ville, renforçant ainsi la désertification économique et l'augmentation des tarifs immobiliers.

Sur les scénarios proposés

- Dans la traversée de la région Centre la construction de cette LGV nouvelle va être à l'origine de nombreux problèmes liés à l'environnement. Ma spécialité concernant les milieux naturels et la biodiversité, je n'envisagerai que ces aspects des choses.
- [500 km de ligne nouvelle = 2500 ha de milieux naturels ou agricoles détruits](#) dont la moitié environ en région Centre.

Jean-Paul Thévenin, 10 rue des chardons 18110 FUSSY
Les Amis du Val d'Allier, 18600 Neuvy le Barrois
jpthevenature@wanadoo.fr

Régions sensibles traversées : val de Loire (2 fois), Sologne, vallée de l'Yèvre, Champagne berrichonne, Boischaud sud, vallée de Germigny et val d'allier.
Plusieurs zones protégées sont directement concernées : N2000, RN, PNR (les ZNIEFF ne sont pas pris en compte).

Cas du val d'Allier

- Région naturelle réputée pour la qualité de ses paysages et sa biodiversité, concrétisées par de nombreuses procédures de classement : Réserve Naturelle, Natura 2000, inventaire des sites, ZNIEFF, et un projet de Parc National zones humides continentales (suite Grenelle de l'environnement).
- Le Cher est concerné par 4 communes riveraines de l'Allier, Bec d'Allier inclus. C'est de cette entité naturelle dont je veux vous parler.
- Depuis 15 ans environ, à l'instigation de la Chambre d'agriculture et des éleveurs locaux, avec la participation de naturalistes, dont je fais partie, s'est mise en place une action concertée de conservation des paysages et de protection de la biodiversité. Action quasi-unique en France (cf. basses vallées angevines). C'est-à-dire qu'éleveurs et naturalistes se sont entendus pour mettre en place des actions concrètes rendant la cohabitation élevage-faune et flore sauvages la plus harmonieuse possible. Avec un succès reconnu et souvent cité en exemple.
- Ils ont également décidé d'en faire profiter le plus grand nombre à travers la création d'une association (Les Amis du val d'Allier) très active localement (nombreuses activités de découvertes, d'inventaires) et la réalisation d'un film que beaucoup de berruyers ont vu lors du festival de 2005, *Paradis en herbe*.
- L'action se poursuit puisque un grand nombre d'éleveurs est engagé récemment dans la démarche Natura 2000.

C'est donc avec beaucoup d'inquiétudes et de questions que nous voyons se profiler les divers scénarios de construction de la LGV. En effet, au moins 2 des scénarios possibles concernent directement cette région naturelle : ouest et médian, les autres passant soit plus au sud soit plus à l'est. Il est évident que si cette entité naturelle de faible dimension doit être tronçonnée par une LGV, le risque est grand de ruiner tous les efforts consentis par les éleveurs, les techniciens et les naturalistes depuis 15 ans. Je terminerai en faisant remarquer que si dans le dossier du maître d'ouvrage j'ai trouvé des évaluations d'impacts sur l'environnement (efficacité énergétique, bilan carbone) je n'ai rien trouvé de semblable pour les impacts sur la biodiversité.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Paul Thévenin